



cyberpresse.ca

Publié le 24 avril 2009 à 05h00 | Mis à jour le 24 avril 2009 à 05h00

Les restes de table collectés dès 2010



La Ville de Québec estime que les essais effectués depuis un an sont assez concluants pour aller de l'avant.
Le Soleil, Erick Labbé



Jean-François Cliche
Le Soleil

(Québec) Jugeant que son projet pilote avait donné des «résultats très intéressants», la Ville de Québec prévoit qu'elle commencera la collecte sélective de «matière organique» (les restes de table, essentiellement) dès l'an prochain.

Depuis plus d'un an, quelque 4000 citoyens de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) ont un bac spécial pour recueillir uniquement leurs restes de table. À la fin de janvier dernier, la Ville de Québec refusait toujours de dire si l'expérience était concluante, mais son directeur de la gestion des matières résiduelles, Benoît Delisle, a déclaré jeudi que «sans donner de détails, on peut dire que les conclusions de nos essais vont nous permettre d'aller de l'avant».

Le début de cette nouvelle collecte sélective est prévu pour 2010, vraisemblablement à la fin du printemps, a ajouté l'élu municipal Raymond Dion, du conseil exécutif de la Ville.

La question de savoir comment cette matière putrescible sera transformée en compost n'est pas encore réglée, a-t-il poursuivi, car la trame urbaine de

Québec complique un peu les choses, notamment en raison des odeurs. Il se pourrait que la Ville opte pour système fermé et anaérobie (sans oxygène), qui éliminerait les effluves et permettrait de capter le méthane produit, dit-il, mais sa décision n'est pas arrêtée.

De toute façon, la Ville est prête à démarrer sans cette usine, dans un premier temps. «Tout ce qui nous reste à choisir, c'est quel bac on va prendre, dit M. Delisle. [...] Il y a déjà un contrat d'octroyé pour le traitement des matières organiques en 2010.»

MM. Delisle et Dion ont fait ces déclarations lors d'un point de presse présentant le bilan 2008 de la gestion des matières résiduelles de la CMQ (Rive-Nord).

Bonne nouvelle, il appert que la Communauté urbaine a atteint l'objectif fixé par le provincial de revaloriser 60 % des matières recyclables, le dépassant même un peu, à 62 %. De 2007 à 2008, la quantité de matière recyclée a fait un bon de 13,6 % pour atteindre 56 594 tonnes.

Sur l'ensemble des déchets (et pas seulement ceux qui se recyclent), ce sont maintenant 45 % de nos résidus qui finissent ailleurs qu'à l'incinérateur ou dans un dépotoir. Il s'agit d'une amélioration de 2 % sur l'année précédente, et de 23 % sur 2002.

Cependant, a fait remarquer M. Dion, nous consommons de plus en plus de produits dont la durée de vie est éphémère et qui atterrissent rapidement dans les lieux d'enfouissement. Cela signifie que nous produisons plus déchets qu'avant (19 % de plus qu'en 2002) et que, même si on en recycle aussi plus, la quantité qui arrive dans les lieux d'enfouissement en bout de piste reste essentiellement la même (environ 150 000 tonnes par année).

Le conseiller de Loretteville a, enfin, appelé le gouvernement du Québec à faire sa part dans le financement de la gestion des matières résiduelles. Celui-ci coûte 55 millions \$ par année à la CMQ et le provincial ne finance que 6 millions \$.